RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02553
Numéro SIREN : 453 453 060
Nom ou dénomination : ABER PROPRETE AZUR

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2023 sous le numéro de dépôt 2711

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 836 RUE DU AS VERCHANT 34000 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 3 4 5 3 0 6 0 0 0 1 3 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092022 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	3 516 306	AI	3 516 306	3 516 306
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	78 601	AQ 43 918	34 683	41 271
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 659 693	AS 1 309 831	349 861	356 816
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 899 524	AU 1 021 846	877 678	682 487
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	65 122	BI	65 122	60 651
	TOTAL (II)	BJ	7 219 246	BK 2 375 595	4 843 651	4 657 531
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	87 450	BM	87 450	84 450
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 029 575	BY 289 521	4 740 054	4 366 691
	Autres créances (3)	BZ	756 655	CA	756 655	1 234 920
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	200 000	CE	200 000	
	Disponibilités	CF	3 329 710	CG	3 329 710	3 070 919
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 084	CI	57 084	81 544
	TOTAL (III)	CJ	9 460 474	CK 289 521	9 170 953	8 838 525
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 679 719	1A 2 665 116	14 014 603	13 496 056

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 473 320

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000008 en Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 120 000)	DA	1 120 000	1 120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	112 000	112 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 756 891	5 139 948
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 070 057	1 216 943
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 058 948	7 588 891
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 000	75 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	75 000	75 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 127	9 149
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	541 464	681 201
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 164 312	5 014 897
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	155 510	114 797
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 242	12 121
	TOTAL (IV)	EC	5 880 655	5 832 164
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 014 603	13 496 056

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 880 655	5 832 164
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC	296 780		FC	296 780	304 334
	Production vendue biens*	FD / FE / FF			FF		
	Production vendue services*	FG / FH / FI	24 336 079		FI	24 336 079	21 481 889
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	24 632 859		FL	24 632 859	21 786 223
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	171 355	234 689
	Autres produits (1) (11)				FQ	566	287
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	24 804 780	22 021 199
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	573 326	642 736
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(3 000)	(8 369)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 067 065	2 509 388
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	717 306	656 031
	Salaires et traitements*				FY	15 194 582	13 155 774
	Charges sociales (10)				FZ	3 007 409	2 585 862
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	501 372	450 367
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	82 550	85 419
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	59 781	58 615
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	23 200 392	20 135 824
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 604 388	1 885 375
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	~~Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)~~				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 019	791
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	1 019	791
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 019	791
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 605 407	1 886 166

Dossier N° 000008 en Euros.

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	169 494	153 908
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	20 900	90 120
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	190 394	244 028
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	137 911	66 245
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 055	38 304
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	151 966	104 549
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	38 428	139 479
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	218 806	315 045
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	354 972	493 657
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 996 193	22 266 017
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 926 136	21 049 075
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 070 057	1 216 943
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	169 494	153 908
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	132 824	64 038
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	91 023	45 404
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	151 965	190 394

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
Cf état annexe	132 824	169 494

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR 30/09/2022

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités sur marché	3 688	
Pénalités diverses	1 398	
Solde des comptes Fournisseurs	21 306	
Refacturation d'assurance	107 516	107 516
Pénalités de retard de tva	1 315	
Solde charges sociales	2 526	
Charges exceptionnelles diverses	161	
Cession d'immobilisations	14 055	20 300
Produits des cotisations sociales		49 289
Produits except. divers		13 289

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR 30/09/2022

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Solde des comptes Fournisseurs	21 306	
Refacturation d'assurance	107 516	107 516
Pénalités de retard de tva	1 315	
Solde charges sociales	2 526	
Charges exceptionnelles diverses	161	
Produits des cotisations sociales		49 289
Produits except. divers		12 689

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° 000008 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	3 517 003	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP	78 601	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	1 531 562	KT	KU 237 856
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	84 705	KW	KX 46 319
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	1 445 917	KZ	LA 403 427
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	45 888	LC	LD 9 085
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	3 186 672	LO	LP 696 687
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	60 651	1U	1V 15 881
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	60 651	LR	LS 15 881
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	6 764 326	ØH	ØJ 712 568

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV 697	LW 3 516 306	1X 3 516 306
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH 78 601	MI 78 601
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ 109 725	MK 1 659 693	ML 1 659 693
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM 888	MN 130 136	MO 130 136
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP 121 181	MQ 1 728 163	MR 1 728 163
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 13 748	MT 41 225	MU 41 225
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG 245 542	NH 3 637 818	NI 3 637 818
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	11 022	2E 388	2F 65 122	2G 65 122
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	11 022	NJ 388	NK 65 122	2H 65 122
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	11 022	ØK 246 626	ØL 7 219 246	ØM 7 219 246

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000008 en Euros.

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR

Néant [X] *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

N° 2055 2022

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	697	PF		PG	697	PH	
TOTAL I		RK	697	RM		RN	697	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	37 330	PW	6 588	PX	(0)	PY	43 918
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 174 746	QA	244 527	QB	109 441	QC	1 309 831
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	29 731	QE	9 837	QF	699	QG	38 870
	Matériel de transport	QH	824 630	QI	236 656	QJ	107 987	QK	953 299
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	39 661	QM	3 764	QN	13 748	QO	29 677
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 106 098	QV	501 372	QW	231 875	QX	2 375 595
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	2 106 795	QP	501 372	QQ	232 572	QR	2 375 595

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	75 000	5W		5X		5Y	75 000
	TOTAL II	5Z	75 000	TV		TW		TX	75 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	287 303	6U	82 550	6V	80 332	6W	289 521
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	287 303	TY	82 550	TZ	80 332	UA	289 521
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	362 303	UB	82 550	UC	80 332	UD	364 521
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	82 550	UF	80 332		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR 30/09/2022

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
LITIGES PRUDHOMAUX	75 000			75 000

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	65 122	UV	0	UW	65 122
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	473 320		(0)		473 320
	Autres créances clients	UX	4 556 255		4 556 255		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	41 458		41 458		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	615 542		615 542		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	63 804		63 804		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	35 851		35 851		
	Charges constatées d'avance	VS	57 084		57 084		
	TOTAUX	VT	5 908 436	VU	5 369 994	VV	538 442
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 127	7 127		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	541 464	541 464		
Personnel et comptes rattachés		8C	2 542 070	2 542 070		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 000 313	1 000 313		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 178 846	1 178 846		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	443 084	443 084		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	155 510	155 510		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	12 242	12 242		
TOTAUX		VY	5 880 655	VZ 5 880 655		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

GROUPE GORIOUX
QUIMPER

GORIOUX FARO ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

EXEMPLAIRE A ADRESSER AU GREFFE

S.A.S.U. ABER PROPRETE AZUR

836, rue du Mas de Verchant
ZAC du Parc d'Activités Eureka
34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

S.A.S.U ABER PROPRETE AZUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2022

A l'associée unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER PROPRETE AZUR relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Apurement des soldes clients

Risque identifié

A la clôture de l'exercice écoulé, les créances clients s'élevaient à 4.935 K€, y compris 473 K€ de créances douteuses ou à risque.
Le caractère recouvrable de ces créances constitue selon nous un élément essentiel dont il convient de s'assurer.

Notre réponse

A cet effet, nous avons contrôlé le dénouement et la correcte évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce n'ont pas pu être communiquées, le système d'information de la société ne permettant pas d'extraire l'ensemble des informations prévues. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 27 février 2023

Pour le commissaire aux comptes
Gorioux Faro & Associés

Claude FARO

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 836 RUE DU AS VERCHANT 34000 MONTPELLIER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 45345306000013 0 — Néant ☐ *

ACTIF IMMOBILISÉ* / ACTIF CIRCULANT / Comptes de régularisation

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092021 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	3 516 306	AI	3 516 306	3 516 306
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	78 601	AQ 43 918	34 683	41 271
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 659 693	AS 1 309 831	349 861	356 816
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 899 524	AU 1 021 846	877 678	682 487
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	65 122	BI	65 122	60 651
	TOTAL (II)	BJ	7 219 246	BK 2 375 595	4 843 651	4 657 531
Stocks*	Matières premières, approvisionnements	BL	87 450	BM	87 450	84 450
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Créances	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 029 575	BY 289 521	4 740 054	4 366 691
	Autres créances (3)	BZ	756 655	CA	756 655	1 234 920
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	200 000	CE	200 000	
	Disponibilités	CF	3 329 710	CG	3 329 710	3 070 919
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 084	CI	57 084	81 544
	TOTAL (III)	CJ	9 460 474	CK 289 521	9 170 953	8 838 525
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	16 679 719	1A 2 665 11[illegible]	14 014 603	13 496 056

GORIOUX - FARO ET ASSOCIÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 — (3) Part à plus d'un an : CR 473 320

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000008 en Euros

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 120 000)	DA	1 120 000	1 120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	112 000	112 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	5 756 891	5 139 948
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 070 057	1 216 943
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	8 058 948	7 588 891
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	75 000	75 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	75 000	75 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 127	9 149
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	541 464	681 201
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 164 312	5 014 897
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	155 510	114 797
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 242	12 121
	TOTAL (IV)	EC	5 880 655	5 832 164
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 014 603	13 496 056

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 880 655	5 832 164
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

FACULTATIF A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	296 780	FB		FC	296 780	304 334
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	24 336 079	FH		FI	24 336 079	21 481 889
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	24 632 859	FK		FL	24 632 859	21 786 223
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	171 355	234 689
	Autres produits (1) (11)					FQ	566	287
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	24 804 780	22 021 199
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	573 326	642 736
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 000)	(8 369)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 067 065	2 509 388
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	717 306	656 031
	Salaires et traitements*					FY	15 194 582	13 155 774
	Charges sociales (10)					FZ	3 007 409	2 585 862
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	501 372	450 367
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	82 550	85 419
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	59 781	58 615
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	23 200 392	20 135 824
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 604 388	1 885 375
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 019	791
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 019	791
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 019	791
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 605 407	1 886 166

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Cegid Quadra

Dossier N° 000008 en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER PROPRETE AZUR — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	169 494	153 908
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	20 900	90 120
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	190 394	244 028
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	137 911	66 245
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 055	38 304
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	151 966	104 549
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	38 428	139 479
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	218 806	315 045
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	354 972	493 657
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 996 193	22 266 017
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	23 926 136	21 049 075
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 070 057	1 216 943

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	169 494	153 908
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	132 824	64 038
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	91 023	45 404
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	151 965	190 394

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf état annexe	132 824	169 494

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 00000S en Euros.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER PROPRETE AZUR sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les fonds de commerce sont valorisés à leur valeur d'achat. L'appréciation se fait au regard de la valeur de marché.
Si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Agencement des constructions	5 à 10 ans
Installations techniques matériel et outillage	3 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de Transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

---

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIES

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société ABER PROPRETE AZUR a signé le 01 novembre 2021 un bail commercial pour un garage à Rodez (12), 10 Avenue des Fusillés de Sainte-Radegonde.

Transfert de l'agence de Nîmes au « 5 Avenue de la Dame Caissargues (30) », anciennement domiciliée au « 447 Avenue Jean Prouve Nîmes (30) » et conclusion d'un nouveau bail commercial.

C – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Néant

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2021	Acquisitions	Diminutions	30/09/2022
Immobilisations incorporelles	3 517		1	3 516
Agencements des constructions	78			78
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 532	238	110	1 660
Installations générales agencements divers	84	46	1	129
Matériel de transport	1 446	403	121	1 728
Matériel de bureau et mobilier	46	9	14	41
Total	**6 703**	**696**	**247**	**7 152**

2. Fonds commercial

Fonds commercial	Valeur brute	Amort/Prov.	Valeur nette	Taux
Fonds achetés	3 516		3 516	0
Total	**3 516**	**0**	**3 516**	**0**

3. Immobilisations financières

Valeurs en K euros	30/09/2021	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
Prêts & autres immobilisations financières	60	16	11	65

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Total	**60**	**16**	**11**	**65**

4. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2021	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
Immobilisations incorporelles	1			1
Agencements des constructions	37	7		44
Installations techniques, mat. & outill. industriels	1 175	245	110	1 310
Installations générales agencements divers	29	10	1	38
Matériel de transport	825	237	108	954
Matériel de bureau et mobilier	40	4	14	30
Total	**2 107**	**503**	**233**	**2 377**

2. Provisions

Valeurs en K euros	30/09/2020	Dotations	Reprises	30/09/2021
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour litiges				0
Autres provisions	75			75
Total provisions pour charges	75	0	0	75
Sur stocks et en cours				
Clients	287	83	80	290
Fonds commun de placement				
Autres provisions				
Total provisions pour dépréciation	287	83	80	290
Total	**362**	**83**	**80**	**365**
- exploitation		83	80	
- financier				
- exceptionnel				

5. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Autres immobilisations financières	65		65
Créances clients et comptes rattachés	5 030	4 556	474
Personnel et comptes rattachés	41	41	
Etat créances fiscales	679	679	

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Débiteurs divers	36	36	
Charges constatées d'avances	57	57	
Total	**5 908**	**5 369**	**539**

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	57
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	**57**

3. Produits à recevoir

Valeurs en K euros	Montant
Fournisseurs, avoirs à recevoir	1
Clients, factures à établir	1
Produits à recevoir Aide Embauche Jeunes	1
Total	**3**

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 1 120 000 euros, est composé de 112 000 actions de nominal 10 €.

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	7 589
Résultat de l'exercice	1 070
Distribution de dividendes	-600
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	8 059
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**470**

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

2. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7	7		
Fournisseurs et comptes rattachés	541	541		
Personnel et comptes rattachés	2 542	2 542		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 000	1 000		
Dettes fiscales	1 622	1 622		
Groupe et associés				
Autres dettes	156	156		
Produits constatés d'avance	12	12		
Total	**5 880**	**5 880**	**0**	**0**

Toutes les dettes ont des échéances inférieures à 1 an.

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
Contribution Economique Territoriale	136
Formation continue	71
Effort construction	108
Taxe d'apprentissage	44
TVTS	2
Comité d'entreprise	73
Agefiph	14
Contribution Organic	6
Fournisseurs, factures non parvenues	20
Congés payés	1 012
Charges sociales et fiscales sur congés payés	241
Primes annuelle	223
Charges sociales et fiscales sur primes annuelles	99
Primes conventionnelle	75
Charges sociales et fiscales sur primes conventionnelle	16
Participation	219
Forfait social participation	44
Total	**2 403**

3. Produits constatés d'avance

Néant.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	297
Production services	24 336
Total	**24 633**

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en K euros	Montant
France	24 633
Total	**24 633**

2. Détail du résultat exceptionnel

Valeurs en K euros	Charges	Produits
Cessions d'immobilisations	14	20
Produits des cotisations sociales		49
Produits exceptionnels divers		13
Soldes charges sociales	3	
Pénalités de retard de tva	1	
Refacturation d'assurances	108	108
Soldes comptes Fournisseurs	21	
Pénalités sur marchés	4	
Amendes pénalités	1	
Total	**152**	**190**

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Ventilation de l'effectif moyen

Cadres	10

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

Agents de maitrise	35
Employés	24
Ouvriers	561
Total	**630**

2. Engagements en matière de retraite

Le montant global des engagements retraite s'élève à 97 936 €.

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 3,80 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 2% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de rotation : moyen pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 41 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

Ces indemnités concernent les salariés administratifs.

3. Société établissant des comptes consolidés

Les comptes de la société ABER PROPRETE AZUR S.A.S. sont inclus dans les comptes consolidés de la société ABER S.A.S. par la méthode de l'intégration globale.

4. Litiges sociaux

Plusieurs litiges prud'homaux sont en cours au 30/09/2022. Les demandes des salariés s'élèvent à 159 K€. Compte tenu de l'état d'avancement des procédures et au regard des éléments des différents dossiers, il n'a pas été jugé utile de constituer des provisions au 30/09/2022 pour ces contentieux.

Les litiges prud'homaux qui ont fait l'objet d'une première décision en défaveur de la société ABER PROPRETÉ AZUR ont fait l'objet de provisions pour risques et charges à hauteur de 75 K€.

GORIOUX - FARO COMMISSAIRES AUX COMPTES ET ASSOCIÉS

ABER PROPRETE AZUR
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 120 000 euros
Siège social : 836 rue du Mas de Verchant
ZAC du Parc d'Activités Eureka, 34000 MONTPELLIER
453 453 060 RCS MONTPELLIER

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 14 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 1 070 057 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....1 070 057 euros

A titre de dividende global à l'associée unique..... 535 000 euros
Soit 4,78 euros par action

Le solde, soit la somme de.....535 057 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 6 291 948 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 14 mars 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 535 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende Global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2021	600 000 €	/	600 000 €	5,36 €
30/09/2020	458 531 €	/	458 531 €	4,09 €
30/09/2019	280 000 €	/	280 000 €	2,50 €

Certifié conforme
La Présidente
Société ABER
Représentée par Madame Sophie GADONNEIX